

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE ET DE RÉSERVATION



RÉSERVATION :

Généralités

Nous acceptons uniquement les réservations pour des séjours de 3 nuits minimum. Pour une durée inférieure, veuillez nous contacter 48 heures avant votre arrivée. Nous vous informerons alors des disponibilités.

- Les réservations sont **obligatoires entre le 15 juin et le 30 août**.

- La réservation d'un emplacement de camping est faite à titre strictement personnel et ne peut en aucun cas être cédée à un tiers.

Demande de réservation

La demande de réservation pour un emplacement de camping peut se faire :

- **PAR COURRIER** : en précisant le type et la taille d'équipement (caravane, camping-car ou tente), le nombre de personnes, ainsi que les dates d'arrivée et de départ

- **PAR INTERNET** : en joignant à votre e-mail le formulaire de réservation

Si vous souhaitez un emplacement particulier (vue lac, ombre...), merci de bien vouloir le préciser.

Nous ne prenons pas de réservation par téléphone.

Nous vous informerons alors :

- si de la place est disponible : il faudra alors envoyer par chèque ou virement bancaire, **des arrhes correspondant à 30% du montant du séjour**.

- s'il n'y a pas de place disponible : la réservation ne pourra pas se poursuivre

Confirmation de la réservation

La réservation deviendra effective après confirmation (par courrier, e-mail ou téléphone) par la direction, de la disponibilité du séjour, ainsi qu'après réception de l'acompte.

Annulation de réservation

Le client devra notifier par écrit, avec motif, l'annulation de sa réservation, à défaut de quoi, la direction disposera librement de l'emplacement dès le lendemain matin.

Le remboursement des arrhes pourra se faire uniquement dans deux cas : annulation au plus tard un mois avant le séjour ou sans délai minimum en cas de décès dans la famille ou accident.

Conditions spéciales COVID-19 :

Les arrhes sont remboursables jusqu'à 15 jours avant le séjour, quel que soit le motif d'annulation. Passé ce délai, les arrhes vous seront remboursés dans les cas suivants :

- décès dans la famille ou hospitalisation
- contamination par le COVID-19

La copie d'un justificatif vous sera demandé.

EMPLACEMENTS DE CAMPING :

Généralités

Chaque client ayant un emplacement devra y faire tenir à la fois ses équipements (caravane, tente...) ainsi que son véhicule. Le numéro d'emplacement définitif sera attribué par la direction, le jour d'arrivée du client. Dès l'arrivée du client jusqu'au jour du départ, le client est tenu de respecter le règlement intérieur en vigueur dans tout le camping. Celui-ci est affiché à l'extérieur de la réception.

Arrivée et départ

L'emplacement sera disponible **à partir de 14h00** et devra être libéré le jour du **départ avant 12h00**. Toute arrivée après 21h ne sera pas acceptée.

Retard ou arrivée différée

En cas d'arrivée tardive ou différée par rapport à la date d'arrivée prévue, le client devra prévenir la direction, par téléphone ou e-mail, au plus tard avant 18h00 du jour d'arrivée prévue. Dans le cas contraire, la direction disposera librement de l'emplacement dès le lendemain matin.

Moyens de paiement

Nous acceptons les paiements en espèces, carte bancaire, chèques, ou chèques vacances pour le règlement du séjour. Celui-ci doit être effectué obligatoirement **la veille du départ, à la réception**, pendant les heures d'ouverture. Le paiement d'acompte destiné à une réservation se fait quant à lui par chèque ou virement bancaire.